

Immersion dans des projets concrets éco-responsables pour rénover et construire autrement

La formation vise à permettre aux architectes et architectes d'intérieur d'identifier les opportunités de financement en fonction des projets qu'ils accompagnent ou pourraient accompagner, qu'il s'agisse de construction neuve performante, de rénovation, de réhabilitation ou de transformation du bâti existant.

Durée: 21.00 heures (3.00 jours)

Profils des apprenants

- architectes
- architectes d'intérieur

Prérequis

- Pas de prérequis

Accessibilité et délais d'accès

Les formations de notre organisme de formation, LOOKING, sont ouvertes à tous, et nous sommes résolument engagés à rendre l'apprentissage accessible aux personnes en situation de handicap.

4 semaines

Qualité et indicateurs de résultats

Objectifs pédagogiques

- Utiliser des outils de veille, de suivi et de gestion des financements et clarifier son positionnement professionnel selon les dispositifs
- Identifier les financeurs et dispositifs mobilisables selon le projet, le maître d'ouvrage, le bâtiment et le territoire
- Qualifier ce qui est finançable : bâtiments, travaux, prestations intellectuelles, bénéficiaires, appels à projets et modalités d'accès
- Comprendre les formes d'aides, les critères d'éligibilité, les livrables attendus et les responsabilités MOA/MOE/AMO
- Réaliser des études de cas pour tester les connaissances, comparer les dispositifs et estimer les montants d'aides selon les typologies de projets
- Connaître les procédures pour assister les maîtres d'ouvrage : pièces à produire, argumentaire technique et économique, calendrier de dépôt et points de vigilance

Contenu de la formation

- E-learning : Jour 1 (7h)
 - Accueil et lancement
 - Pourquoi le bâtiment performant ?
 - Politiques publiques et réglementations
 - Perspectives professionnelles
 - Mesures et démarches mises en œuvre
- E-learning : Jour 2 (7h)
 - 1. Connaître les financeurs
 - 2. Identifier ce qui est finançable
 - 3. Comprendre les dynamiques et l'état des lieux des financements

LOOKING | 47 rue de Vendenheim Schiltigheim 67300 | Numéro SIRET : 88185270100013 |

Numéro de déclaration d'activité : 44670758267 (auprès du préfet de région de : Grand Est)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

- 4. Distinguer les formes d'aides
- 5. Repérer les premiers critères d'éligibilité
- 6. Positionnement de l'architecte
- 7. Veille et ressources
- Classe virtuelle : Jour 3 (7h)
 - 1. Identifier les dispositifs résidentiels et territoriaux
 - 2. Qualifier le projet et les éléments finançables
 - 3. Comprendre les critères d'éligibilité et les responsabilités
 - 4. Identifier les livrables et produire les pièces adaptées
 - 5. Analyser un dossier existant
 - 6. Répondre à une demande de A à Z
 - 7. Constituer une veille et gérer les financements
 - 8. Se positionner en tant qu'architecte

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Consultant et formateur indépendant spécialisé dans la rénovation énergétique de l'habitat et la transition énergétique du secteur bâtiment, il accompagne depuis plus de quinze ans les acteurs publics et privés sur les enjeux réglementaires, techniques, financiers et opérationnels liés à la rénovation performante des bâtiments.

Moyens pédagogiques et techniques

- Outils pédagogiques interactifs : Kahoot!, Miro, Genially, Prezi, Canva
- QCM avant, après formation à chaud et à froid
- Captation vidéo, enregistrement audio, capsules pédagogiques, scénarisation interactive, supports dynamiques
- Page interactive sur les dispositifs d'aide à la construction et à la rénovation performante
- Assistance technique disponible par mail ou téléphone (jours ouvrés de 9h à 17h)
- Accès à un formateur-référent disponible par email pendant toute la durée de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Questionnaire de validation des connaissances
- Étude de cas finale : qualifier un projet, identifier les dispositifs, estimer les aides, construire une stratégie de financement et préciser le rôle de l'architecte
- Auto-évaluation des acquis et des axes de progression
- Émargement numérique par demi-journée (via signature électronique)
- Traçabilité des connexions sur la plateforme (dates, durées de connexion, progression)
- Attestation de fin de formation précisant les dates, la durée, et les modules suivis